

Facture N° [REDACTED]		Etablie le [REDACTED]	
Contrat d'achat photovoltaïque		n° [REDACTED]	
Période <u>semestrielle</u> de facturation		du [REDACTED]	au [REDACTED]
Coordonnées Producteur Détail adresse [REDACTED] Code postal Commune [REDACTED] Tél [REDACTED] mail [REDACTED] N° TVA Intracommunautaire FR ____ - ____ - ____ RCS (ou RM) / NAF [REDACTED] / [REDACTED] Forme juridique et capital [REDACTED] Adresse du site de production (si nécessaire) Détail adresse [REDACTED] Code postal Commune [REDACTED]		Coordonnées Acheteur EDF EDF Agence Obligation d'achat Solaire Détail adresse TSA 10295 Code postal Commune 94962 CRETEIL CEDEX Tél 0891 700 130 (0,225 €/minute + coût opérateur depuis un mobile) mail OA-SOLAIRE@edf.fr site internet www.edf-oasolaire.fr TVA intracommunautaire EDF : FR03552081317	
Ancien compteur de production avant intervention ENEDIS		n° [REDACTED]	
Date nouveau relevé du : [REDACTED]		Valeur du nouvel index (P1) : [REDACTED]	
Date ancien relevé du : [REDACTED]		Valeur de l'ancien index (P2) : [REDACTED]	
		Production de l'ancien compteur (P1-P2) : [REDACTED]	
Nouveau compteur de production après intervention ENEDIS		n° [REDACTED]	
Date nouveau relevé du : [REDACTED]		Valeur du nouvel index (P3) : [REDACTED]	
Date ancien relevé du : [REDACTED]		Valeur de l'ancien index (P4) : [REDACTED]	
		Production (P3-P4) : [REDACTED]	
Ancien compteur de contrôle de non-consommation avant intervention ENEDIS (vente en totalité)		n° [REDACTED]	
Date nouveau relevé du : [REDACTED]		Valeur du nouvel index (A1) : [REDACTED]	
Date ancien relevé du : [REDACTED]		Valeur de l'ancien index (A2) : [REDACTED]	
		Consommation Auxiliaires (A1-A2) : [REDACTED]	
Nouveau compteur de contrôle de non-consommation après intervention ENEDIS (vente en totalité)		n° [REDACTED]	
Date nouveau relevé du : [REDACTED]		Valeur du nouvel index (A3) : [REDACTED]	
Date ancien relevé du : [REDACTED]		Valeur de l'ancien index (A4) : [REDACTED]	
		Consommation Auxiliaires (A3-A4) : [REDACTED]	
Production de kWh livrés (net des auxiliaires). Pnet = (P1-P2)+(P3-P4)-(A1-A2)-(A3-A4) :		[REDACTED]	
Plafond annuel de l'énergie livrée, donné à l'article 5 du contrat :		[REDACTED]	
Production livrée en kWh, jusqu'au plafond		Montant de la facture	
[REDACTED]	au tarif de [REDACTED]	Soit un montant de : [REDACTED]	
Production livrée en kWh, au-delà du plafond	au tarif de [REDACTED]	Soit un montant de : [REDACTED]	
Montant soumis au régime de l'autoliquidation, TVA due par le preneur assujéti ; auto liquidation en application de l'article 283-2 quinquies du CGI		Montant [REDACTED]	

Conditions de règlement:
 Cette facture est payable au plus tard 30 jours à compter de sa date de réception.
 A défaut de paiement intégral dans le délai contractuel, hors le montant contesté, les sommes dues seront majorées de plein droit, en application de la Loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités calculées sur la base du taux d'intérêt légal multiplié par trois (en application de la loi du 4 août 2008), ce taux étant celui du dernier jour du mois précédant l'émission de la facture. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Signature : [REDACTED]